

ÉLÈVES À L'ŒUVRE

Objectifs de la démarche d'emprunts d'œuvres

En partenariat avec le Rectorat de l'Académie de Lille, le Frac Grand Large — Hauts-de-France propose à tous les enseignants d'accueillir gratuitement des œuvres issues de sa collection dans les établissements scolaires.

Ce dispositif éducatif ouvert aux écoles, collèges et lycées permet notamment de mettre en œuvre le PEAC (parcours d'éducation artistique et culturelle) par une découverte authentique d'un objet design et d'une œuvre d'art. Cette rencontre accompagne également la réforme de l'éducation nationale dans la mise en place des EPI (enseignements pratiques interdisciplinaires) en favorisant des projets ambitieux s'appuyant sur des pratiques vivantes autour des œuvres et des objets design de la collection du Frac.

Informations pratiques

- Pour l'année 2024-2025, il y aura quinze projets sélectionnés. Le projet pédagogique doit inclure **toutes les classes de l'établissement scolaire**.
- Pour emprunter les pièces du Frac un dédommagement est à régler pour le transport et l'installation par l'équipe de la Régie. Ce dédommagement d'un montant de **4€ par élève** peut se faire par le biais du **Pass Culture** ou par le biais d'un **virement bancaire**.
- Le prêt est accordé pour un minimum de 15 jours dans les établissements scolaires.
- Les prêts sont possibles **de novembre à décembre 2024** et de **février à mai 2025**.
- L'établissement scolaire emprunteur doit choisir **deux emprunts : un correspondant à une œuvre d'art et un autre correspondant à un objet design**.
- L'assurance des œuvres est à la charge du Frac.
- Le transport et l'installation des œuvres est effectuée par la régie du Frac.
- L'établissement scolaire doit réserver une salle vidée de son mobilier (un espace identifié dans le CCC, dans une salle de réunion, une salle de classe...) pour l'exposition.
- La salle d'exposition des pièces de la Collection du Frac doit fermer à clé et l'établissement doit être sous alarme.
- L'exposition des travaux d'élèves doit être identifiée et séparée de l'exposition des œuvres du Frac.
- Les caisses de transport des œuvres devront être stockées dans un endroit propre et sec le temps de l'exposition (en dehors de la salle d'exposition)

Conception du projet et demande officielle de prêt

Un formulaire de demande de prêt est téléchargeable sur le site du Frac et sur le site académique des arts plastiques. La demande de prêt sera soumise à l'étude par le Frac quinze projets seront sélectionnés, il y aura trois périodes de validation :

1e période de validation : le 1er février 2024 : cinq validations

2e période de validation : le 1er avril 2024 : cinq validations

3e période de validation : le 1er juin 2024 : cinq validations

Si le projet est validé, le chef d'établissement après chaque période de validation.

Contacts

N'hésitez pas à contacter les enseignantes chargées de mission qui sont là pour vous aider en amont à préparer votre dossier d'emprunt d'œuvre et à construire votre dossier pédagogique.

■ Carole Darcy (enseignante missionnée) : carole.darcy@ac-lille.fr

■ Fanny Rougerie (enseignante missionnée) : fanny.rougerie@ac-lille.fr

Les acquisitions du Frac Grand Large — Hauts-de-France sont visibles dans les éditions des 3 tomes de la collection et sur le site suivant :

<https://www.navigart.fr/fracgrandlarge/artworks>



Adresse

Frac Grand Large — Hauts-de-France

503, avenue des Bancs de Flandres

59 140 Dunkerque